

DYNAMOTS

Le Magazine du SIEDS
et de ses entreprises

N°16 – Décembre 2018

SOMMAIRE

- **Dossier : le Groupe SIEDS investit pour un avenir durable**
- **Un nouveau poste source en Gâtine**
- **Interview : Monsieur Jacques DIEUMEGARD, Président du SMITED et Monsieur Rabah LAÏCHOUR, Maire de SANSAIS**
- **Énergie durable : comprendre, s'exprimer et agir pour demain**

DU NOUVEAU

L'avez-vous remarqué ? Depuis le 10 septembre, le site internet de SÉOLIS affiche de nouvelles couleurs.

Pourquoi ?

Pour offrir plus de simplicité, pour permettre d'accéder rapidement aux informations essentielles et à vos espaces en ligne, pour gagner en efficacité.

Mais aussi pour refléter, à travers les photos, les couleurs, ce que nous sommes : une entreprise engagée, proche de tous, impliquée sur notre territoire commun.

Comment ?

Collectivités, entreprises, producteurs d'énergies, particuliers... à chaque profil de client des besoins spécifiques ! Nous avons conçu ce nouveau site avec des espaces différenciés pour vite retrouver l'info qui vous concerne.

Où ?

Ergonomie, fluidité de navigation, contenus enrichis... tout a été pensé sur

seolis.net.

Bonne navigation !

ÉDITO



Chères lectrices, chers lecteurs,

Au cours de ces dernières années, la prise de conscience sur l'urgence d'agir pour modifier en profondeur notre rapport à l'énergie s'est matérialisée par des changements législatifs et technologiques.

Le Groupe SIEDS a pris place au cœur du dispositif comme acteur dynamique et agissant concrètement au cœur de la transition énergétique.

Il a décidé de poursuivre ses actions dans les EnR. Nos deux nouveaux sites de production, inaugurés en octobre en sont la preuve.

Le Groupe SIEDS participe aussi activement à l'aménagement du territoire, notamment en investissant pour moderniser et sécuriser le réseau comme le démontre la construction du poste source de Champdeniers.

Dans le respect de nos valeurs de solidarité et de proximité, nous accompagnons également les collectivités pour les aider à faire les bons choix et à développer des services utiles pour l'ensemble de la communauté, comme en témoignent Jacques Dieumegard, président du SMITED et Rabah Laïchour, maire de Sansais.

Je vous laisse prendre connaissance de ce nouveau numéro de notre lettre Dynamots, riche en actualités et informations.

Au nom de toutes les entreprises du Groupe SIEDS, je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture et une excellente fin d'année 2018.

Jacques BROSSARD
Président du SIEDS

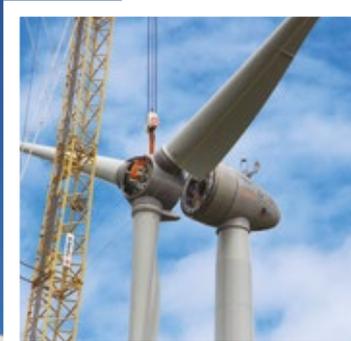


Deux nouvelles centrales de production témoignent de l'ambition du groupe dans le domaine des énergies renouvelables et du soutien des élus à ces réalisations.



Parc éolien de la Tourette 2

Située sur la commune de Paizay-le-Tort, au sud du département des Deux-Sèvres et implantée en parallèle du parc éolien existant de la Tourette, cette extension est composée de 4 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,35 mégawatts. La production annuelle attendue est d'environ 19 millions de kilowattheures, ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 8 000 foyers hors chauffage.



À l'origine, la première tranche a été mise en service en mars 2011 sur les communes de Paizay-Le-Tort et Lusseray, elle est composée de 6 aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 2 MW, soit une puissance totale de 12 MW. Cette extension porte désormais la capacité des deux parcs à plus de 21 MW.

L'aboutissement de ce parc a été possible grâce au soutien des élus du SIEDS, à la volonté de la commune de Paizay-le-Tort et de ses habitants de faire des énergies renouvelables un véritable projet de territoire. De plus, ce nouveau parc permet de rapprocher la production électrique des consommateurs (habitants, commerces...) tout en valorisant la ressource inépuisable qu'est le vent. Par ailleurs, dans un contexte de contraction des budgets, la fiscalité liée aux installations éoliennes procure aux collectivités un complément significatif de recettes.

À l'occasion de l'inauguration, Jacqueline BOUCHET, Maire de Paizay-le-Tort, est revenue sur la genèse du projet :

« Je trouve que c'est l'avenir. Ça m'a tout de suite intéressée et j'ai souligné en conseil municipal que c'était une opportunité pour nous de choisir cette énergie renouvelable. À l'époque, on parlait des accords de Kyoto et de l'intérêt pour l'environnement de produire de l'électricité avec les éoliennes. Nous avons pris une délibération. Tout le monde n'a pas été d'accord, mais il y a eu une majorité et c'est la majorité qui l'emporte... Comme dans toute démocratie. »

> Le soutien des collectivités à l'action de 3D ENERGIES témoigne de leur engagement en faveur de la valorisation des territoires par la production locale des énergies renouvelables, notamment l'éolien. Les élus sont aujourd'hui le moteur de la sensibilisation et du développement des énergies propres sur notre territoire.

TIT POUR UN AVENIR DURABLE



Centrale photovoltaïque au sol de Bedenac

Implantée sur une réserve de carrière à Bedenac, cette importante centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 20 hectares a été mise en service en mars 2018.

Une centrale d'ampleur

Ce terrain jouit d'un très bon ensoleillement. Avec une puissance électrique installée de 11 mégawatts crête et une production estimée à 16 millions de kilowattheures, équivalent à la consommation d'environ 6 400 foyers (hors chauffage et eau chaude), c'est la plus importante entité de production d'énergie photovoltaïque du Groupe SÉOLIS à ce jour.

Poursuivre le soleil pour mieux produire

Elle est équipée de 33 500 panneaux équipés de trackers qui suivent la course du soleil, et d'onduleurs dernière génération permettant de démarrer la production plus tôt le matin et de l'arrêter plus tard le soir.

Une collaboration régionale

Cette opération représente un investissement de 16 millions d'euros financé par Séolis PROD.

Dès l'origine, Séolis PROD a eu la volonté de faire appel à des acteurs de la Région pour la construction de ce champ photovoltaïque (défrichage du terrain, structures et modules, cellules photovoltaïques, trackers, etc.). L'entreprise a donc collaboré avec des partenaires au savoir-faire avéré afin de pouvoir mener à bien le chantier dans des délais extrêmement courts.

La Communauté des Communes de Haute-Saintonge qui se veut « moteur d'un territoire à énergie positive », a pour sa part loué le terrain sans lequel rien n'aurait été possible.



Cette nouvelle centrale au sol vient rejoindre un parc de plus de 160 centrales photovoltaïques détenu par Séolis PROD, filiale de production d'énergies renouvelables de SÉOLIS.

Connectez vous à la chaîne youtube de SÉOLIS pour retrouver les vidéos

UN NOUVEAU POSTE SOURCE EN GÂTINE



Besoins croissants des foyers, nouveaux modes de consommation, augmentation de la production des énergies renouvelables, obligations réglementaires... pour répondre à l'ensemble de ces demandes, notre réseau de distribution d'électricité n'a de cesse d'évoluer.

Dans ce contexte de mutations profondes et de transition énergétique, les postes sources représentent des maillons locaux essentiels dans le système électrique global. La création du poste source de Champdeniers a permis de renforcer le réseau de la Gâtine.

Pourquoi ce nouveau poste source ?

La zone a connu une augmentation significative de sa consommation. Un poste de répartition existait à l'emplacement même du poste source. Mais il était en limite de capacité et le poste source de Parthenay en surcharge. Renforcer le réseau devenait une nécessité.

Mis en service en décembre 2016, le projet a débuté en 2008. Cela a représenté au total près de 10 années d'études et de travaux et un investissement de 11 millions d'euros.

Les communes voisines, en particulier Champdeniers, Germond-Rouvre et Cours, ont été très actives dans les phases de concertation, ainsi que les services de l'État pour les autorisations fournies.

Aujourd'hui, le poste alimente en électricité près de 18 000 foyers et 20 communes. Il vient rejoindre les 14 autres existants.



< Le poste source a été inauguré le 19 octobre 2018 en présence (de gauche à droite) de M. Mouiller, sénateur des Deux-Sèvres, M. Burbaud, sous-préfet de Parthenay, M. Redien, président du directoire de GÉRÉDIS, M. Ferron, maire de Champdeniers, et M. Moreau, conseiller régional Nouvelle-Aquitaine.

Un réseau sécurisé et une alimentation électrique de qualité

Cet ouvrage, pour les usagers, qu'ils soient particuliers ou collectivités, vient améliorer et sécuriser la desserte de la Gâtine. Il permet de mieux répondre à une demande croissante en électricité tout en assurant la qualité d'alimentation en diminuant les microcoupures. Pour les producteurs, il permet d'accueillir leurs productions d'énergies renouvelables, centrales photovoltaïques, hydrauliques ou parcs éoliens... Avec cette réalisation, le gestionnaire du réseau GÉRÉDIS poursuit l'exploitation d'un réseau sécurisé, qui doit être de plus en plus agile et communicant, tout en favorisant le développement de production d'énergies renouvelables.

La technologie au service de l'efficacité

Un poste source est doté de nombreux automatismes. Celui-ci est pourvu d'équipements de contrôle commande numérique de dernière génération permettant de réduire le nombre des interventions de maintenance.

Il est également équipé d'un nouveau dispositif de mise à la terre du neutre du réseau moyenne tension destiné à améliorer la qualité de la fourniture : maîtrise des surtensions, réduction des creux de tension et des coupures brèves.

Sa conception lui permettra de prendre en compte les évolutions technologiques futures.

Monsieur Jacques DIEUMEGARD
Président du SMITED



Vous avez acheté un véhicule électrique, pourquoi avoir fait ce choix ?

Le SMITED est certifié ISO14001. Nous sommes donc doublement engagés dans une démarche environnementale. Nous avons un bâtiment administratif certifié. Nous formons également nos salariés à l'éco-conduite. Notre première action a été l'éco-mobilité des agents, notamment avec des véhicules de liaison. Aller vers les véhicules électriques nous a pris un peu de temps. Notre flotte existante est vieillissante, c'est donc pour nous le bon moment de mener une réflexion et d'investir dans des véhicules électriques.

Vous êtes un acteur important en tant que syndicat chargé du traitement des déchets, quel sens donnez-vous à l'utilisation d'un véhicule électrique et pensez-vous que la mobilité électrique ait un avenir ?

L'utilisation d'un véhicule électrique est un geste vertueux vis à vis de l'éco-mobilité et de l'environnement. Nous travaillons dans le domaine des déchets et cela a un impact. Au SMITED, nous essayons d'être exemplaires dans la gestion de nos consommations. Le véhicule électrique utilisé pour nos déplacements dans un

INTERVIEW

périmètre géographique limité répond pleinement à notre besoin. Oui, assurément, la mobilité électrique a un avenir. Nous faisons partie des EPCI*. La mobilité y prend donc tout son sens, y compris pour des personnels qui pouvaient avoir un véhicule de fonction. Cela se justifie, c'est une réelle adaptation à notre environnement.

Vous avez souscrit à l'offre AlterBase, pour quelles raisons ?

Nous avons souscrit à cette offre par facilité, et cela nous semblait naturel notamment parce que le SIEDS et ses entreprises ont vocation à travailler sur notre territoire. L'offre commerciale nous convenait bien, et la couverture territoriale aussi.

Le fait que l'énergie des bornes AlterBase utilisée pour la recharge de véhicules électriques soit une énergie verte, est-ce important pour vous ?

Pour être honnête, nous ne le savions pas, mais c'est une excellente nouvelle ! C'est vraiment quelque chose à mettre en avant et qui est important pour nous. D'autant plus que notre syndicat est producteur d'énergie verte. Sur le site de la Loge, nous produisons du biogaz, ce concept est en plein développement. L'énergie verte est partout, à proximité, elle est difficilement transportable. Il faut donc l'utiliser au plus près de la production. Je crois également beaucoup au photovoltaïque. Il est important de poursuivre le développement des énergies propres.

Vous êtes également le maire de Pompaire, pensez-vous acheter un véhicule électrique dans votre commune ?

Nous y pensons en particulier pour nos véhicules de liaison. Nous avons une 4L ! je pense que ses jours sont comptés, alors pourquoi pas un véhicule électrique !

* Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Monsieur Rabah LAÏCHOUR
Maire de SANSAIS



Pouvez-vous nous rappeler le contexte et la problématique que vous rencontriez ?

Deux chaudières au fioul alimentaient d'une part la mairie, d'autre part la poste et un logement de fonction avec deux circuits de chauffage distincts depuis plus de 30 ans. Afin de réduire le budget énergie, et d'optimiser le fonctionnement du chauffage, une étude a été réalisée dès 2012. Différentes solutions ont été envisagées : chaudières à granulés, fioul, électricité, gaz. Désormais, une chaudière de 55 kW alimente un seul et unique circuit de chauffage, avec un système de régulation et de programmation pour piloter au mieux la température pièce par pièce en fonction des besoins.

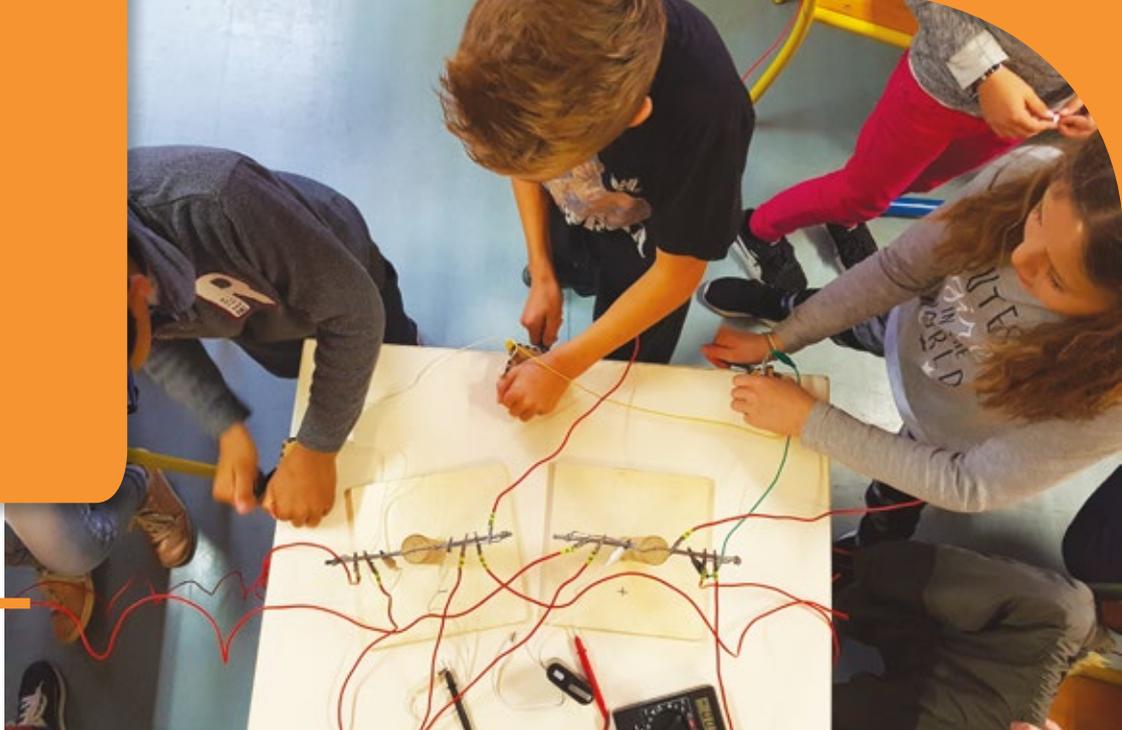
Justement, pourquoi avoir opté pour une solution gaz ?

Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut bien comprendre que la commune de Sansais, 832 habitants, confrontée à la baisse des dotations n'a pas d'autre choix que de retenir la solution la plus abordable. Il faut qu'elle soit bien entendue pertinente techniquement. En termes d'investissement, la 1^{ère} solution envisagée était une chaudière à granulés. Le montant facturé à la commune après subvention était d'environ 40 000 €, contre moins de 15 000 € pour une chaudière au gaz. De plus, l'entretien est moins cher (environ 130 €/an). C'est un matériel d'une grande fiabilité, simple à installer et à exploiter, contrairement à la maintenance et au temps que nous aurions dû consacrer pour le bois. Le stockage étant situé à l'extérieur, de l'espace a été libéré : l'ancien local d'une des chaudières a été transformé en salle d'activités.

Pourquoi avoir opté pour SÉOLIS comme fournisseur ?

Tout d'abord, pour une question de proximité et de réactivité. Contrairement à votre concurrent, vous vous êtes déplacés pour remettre et expliquer votre proposition commerciale. Nous avons déjà un contrat pour un autre site pour lequel nous avons pu constater la cohérence et la stabilité de vos tarifs. Nous avons un seul interlocuteur dédié depuis des années, toujours joignable, qui nous connaît bien, et c'est important.

ÉNERGIE DURABLE : COMPRENDRE, S'EXPRIMER ET AGIR POUR DEMAIN



Pour la 3^e année consécutive, des animations scolaires sur le thème des énergies renouvelables, à destination des élèves de CM2, sont organisées par le SIEDS.

Ce programme remporte un réel succès. Cette année encore, le groupe projet a bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise de la conseillère pédagogique Madame Jozeau de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale. Elle était chargée de présenter le projet à toutes les écoles primaires du département (via le portail de l'académie de Poitiers), de diffuser le courrier du SIEDS avec son bulletin d'inscription et de récolter les inscriptions. Madame Jozeau a également participé à la commission qui s'est réunie le 17 septembre pour sélectionner les 40 classes qui allaient pouvoir être bénéficiaires de ces animations.

Les animations ont débuté le 19 octobre, elles se déroulent sur 3 sessions (une par trimestre de l'année scolaire 2018/2019) pour chacune des classes retenues. Elles sont réalisées par l'association la Bêta-Pi, de Melle. Connue et reconnue du monde de l'éducation, l'association bénéficie de toutes les compétences dans le domaine des sciences et techniques ainsi que l'expérience requise pour ce type de projet pédagogique. Les apprentis scientifiques vont apprendre à définir l'énergie,

ses formes d'expresssion et ses transformations, à reconnaître les différentes sources d'énergie, comment elle est produite et distribuée. Ils aborderont également l'énergie solaire et éolienne.

Pour que les élèves deviennent incollables sur les énergies renouvelables, le SIEDS propose également aux enseignants des outils spécifiques et dédiés : des fiches pédagogiques à chaque séance pour renforcer les connaissances, des livres et bien d'autres surprises...

40 classes bénéficiaires, 31 écoles, 955 élèves

| | | |
|---------------------------|---------------------|--------------------------|
| La Forêt sur Sèvre | les 4 saisons | 20 CM1/CM2 |
| St-Pierre des Ehaubrognes | Notre Dame | 20 CM1/CM2 |
| Aiffres | Lucie Aubrac | 26 CM1/CM2 et 28 CM2 |
| Niort | Ferdinand Buisson | 29 CM2 et 27 CM1/CM2 |
| Niort | Coubertin | 23 CM1/CM2 et 24 CM2 |
| Niort | Jacques Prévert | 24 CM2 |
| Fors | | 25 CM2 |
| Celles sur Belle | Verrines | 29 CM1/CM2 |
| Alloinay | | 27CM1/CM2 |
| Chey | | 21 CM2 |
| Melle | Y. M. Verdier | 27 CM1/CM2 |
| Sompt | Ida Grinspan | 15 CM1/CM2 |
| Sauzé Vaussais | La Charmille | 23 CM1/CM2 |
| Granzay-Gript | Jules Verne | 19 CM1/CM2 |
| Plaine d'Argenson | Prissé la Charrière | 22 CM1/CM2 |
| Arçais | Élémentaire | 23 CM1/CM2 |
| Frontenay-Rohan-Rohan | Brigitte Compétissa | 24 CM2 et 21 CM1/CM2 |
| Mazières en Gâtine | les 4 saisons | 23 CM1/CM2 |
| Viennay | Jules Verne | 31 CM1/CM2 |
| Chatillon sur Thouet | St-Exupéry | 38 CM2 - 2 classes |
| La Peyratte | Léon Lagarde | 25 CM1/CM2 |
| Parthenay | J. Prévert | 22 CM2 |
| Coulonges sur l'Autize | Belle Étoile | 28 CM2 |
| St Maixent l'École | Wilson | 26 CM1/CM2 et 29 CM2 |
| St Maixent l'École | Proust Chaumette | 22 CM1/CM2 et 23 CM2 |
| Chauray | Prévert | 30 CM1/CM2 et 29 CM1/CM2 |
| La Crèche | F. Ayrault | 27 CM1/CM2 et 29 CM2 |
| Niort | J. Macé | 21 CM2 |
| Argenton l'église | Notre Dame | 25 CE2/CM1/CM2 |
| Airvault | Ste-Agnès | 28 CM2 |
| St-Jouin de Marne | RPI Les 5 Villages | 20 CM1/CM2 |

ZOOM

3D ENERGIES, filiale du Groupe SIEDS dédiée au développement de l'éolien, continue à sensibiliser le grand public aux énergies renouvelables en intervenant dans des établissements scolaires (primaire, collège

et lycée). 3D ENERGIES a par ailleurs participé au forum des métiers, organisé par le collège Léo Desavire de Champdeniers afin de faire découvrir aux élèves les différents emplois dans le domaine de l'éolien.

SIEDS
Fédérateur d'énergies

DYNAMOTS

Directeur de publication : Jacques Brossard
Rédaction en chef : Patricia Caramigeas
Comité de rédaction : Magdalena Arnaud, Claude Boisson,
Lydie Clisson, Cyril Diologent, Yannick Duval, Carole Laverré.
Crédits photos : SÉOLIS, SIEDS, 3D ENERGIES
Conception graphique : PEUPLADES.FR

Tirage : 1100 exemplaires
Magazine édité par le SIEDS
14 rue Notre Dame – CS 98803 – 79028 NIORT Cedex
N° de Siret : 25790056300012
N° ISSN : 2425-0430
L'énergie est notre avenir, économisons-là !